

Le budget—M. Howie

Les budgets successifs et les programmes du gouvernement fédéral n'ont fait qu'aggraver la situation de nombreux Canadiens qui sont très mal placés pour porter le fardeau; je veux parler des personnes âgées, des chômeurs et des citoyens vivant dans les régions sous-développées. C'est sur eux que je vais concentrer mon attention aujourd'hui.

En ce qui concerne le chômage, il est évident que le gouvernement considère que ce problème ne mérite pas son attention. Comment les Canadiens pourraient-ils interpréter autrement l'absence presque totale d'initiatives susceptibles de régler ce problème dans le budget? A l'exception des 150 millions de dollars qui seront ajoutés aux fonds reliés aux possibilités d'emploi pour les jeunes, le budget ne s'attaque nullement au principal problème de notre société. Si le gouvernement ne considère pas cette question comme importante, je lui suggère d'écouter plus attentivement les citoyens, car eux trouvent sans aucun doute cette question importante.

En dépit des priorités de la population, nous constatons que le gouvernement fédéral s'intéresse surtout à la perception des impôts, ce qui est particulièrement inquiétant compte tenu du comportement qu'a eu le ministère du Revenu national ces derniers temps. Au lieu d'étendre les programmes de création d'emplois pour les chômeurs canadiens adultes, le gouvernement néglige ces derniers et, selon le budget des dépenses, il prévoit ajouter 1,044 années-personnes pour la perception des impôts. En même temps, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada va perdre 649 employés, dont un certain nombre qui travaillaient à la création d'emplois et au programme de partage du travail. Tout cela prouve à quel point les priorités du gouvernement sont bien mal placées.

Les gens recherchent la sécurité financière. Ils veulent du travail. Ils ont besoin d'un emploi pour assurer leur sécurité financière. C'est quelque chose qui est au centre de leur existence. C'est vrai non seulement pour les jeunes qui entament leur vie active, mais également pour les personnes âgées qui ont de moins en moins de chances de trouver un nouvel emploi en vieillissant. Derrière les statistiques, les paroles, les programmes et les promesses du gouvernement, ils perçoivent la triste réalité du chômage chronique. Ils savent que l'avenir repose sur le développement économique. Ils savent qu'il faudra avoir les compétences et la formation voulues pour trouver des emplois intéressants, et ils veulent avoir la possibilité de participer au développement économique.

Le gouvernement devrait se rappeler qu'il récupère un nouveau contribuable chaque fois qu'on crée un emploi. Si le million et demi de Canadiens qui sont actuellement chômeurs trouvaient du travail et payaient chacun \$10,000 d'impôt en quelques années, les recettes de l'État augmenteraient de 15 milliards. En outre, les prestations d'assurance-chômage et celles des programmes sociaux diminueraient énormément, de sorte que cet argent pourrait être utilisé dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Néanmoins, le budget qui nous est soumis n'offre guère de solutions au problème du chômage. Dans ma province du Nouveau-Brunswick, le taux de chômage est actuellement de 14,4 p. 100, ce qui est absolument inacceptable. Il s'agit du pourcentage désaisonnalisé pour le mois de janvier. Le taux moyen pour l'ensemble de l'année 1983 était encore plus élevé; il était de 14,8 p. 100.

En ce qui a trait aux pensions, le budget comporte également des lacunes, même si dans certains domaines le gouvernement a au moins reconnu l'existence des problèmes et offert des solutions partielles. Le budget propose d'augmenter le plafond du supplément de revenu garanti de la pension de la vieillesse de \$25 par mois le 1^{er} juillet 1984 et d'encre \$25 par mois le 1^{er} décembre 1984 pour les personnes âgées vivant seules. Il s'agit d'une bonne décision, et cette augmentation de \$50 sera appréciée, mais je dois souligner que ce montant sera versé seulement aux personnes vivant seules et que le revenu de ces dernières restera inférieur d'environ \$1,900 par an au seuil de la pauvreté.

• (1250)

Le groupe de travail parlementaire chargé de la réforme des pensions avait recommandé qu'on augmente de \$102 par mois la pension des personnes seules qui ont pour seul revenu la pension de la vieillesse et le supplément de revenu garanti. Si cette recommandation était appliquée, les plus pauvres d'entre les pauvres recevraient le double de l'augmentation proposée par le gouvernement. J'ignore pourquoi le gouvernement a décidé de ne pas retenir cette proposition, mais j'estime qu'elle aurait été plus efficace que celle du présent budget.

Pour de nombreux retraités canadiens qui ont déjà souffert à cause du programme gouvernemental des 6 et 5 p. 100 qui était mal conçu, il semble évident que les souffrances ne sont pas finies. L'augmentation prévue dans le budget aidera certains retraités, mais dans une faible mesure. D'autres, comme les couples mariés âgés n'auront droit à aucune augmentation de leur pension. Par ailleurs, d'autres excellentes réformes qui sont à l'étude, comme les pensions pour les maîtresses de maison, l'amélioration des pensions d'invalidité et l'assouplissement des dispositions fixant l'âge auquel on peut recevoir des prestations du RPC, continuent à être retardées par la lenteur du processus de réforme des pensions. Dommage, car ce sont les domaines où nous pourrions offrir de meilleures prestations de retraite aux personnes handicapées et à celles qui travaillent à la maison.

Le troisième domaine où il reste énormément de travail à faire, c'est la stimulation économique des régions sous-développées. Jusqu'ici, les programmes du gouvernement n'ont pas vraiment étayé la croissance économique des provinces pauvres, et ce budget ne tient pas compte du fait que la reprise économique n'est pas aussi vigoureuse d'un bout à l'autre du Canada. A mon avis, le budget aurait dû préconiser des mesures visant à encourager une croissance et une productivité plus fortes dans ma province—le Nouveau-Brunswick—et même dans toute la région de l'Atlantique où l'économie est encore chancelante.

Soit, les transferts fédéraux aux provinces de l'Atlantique comptent pour au-delà de 40 p. 100 de la croissance économique. L'assiette fiscale plutôt limitée fait ressortir le besoin urgent d'y implanter des industries secondaires. Les disparités régionales crèvent les yeux dans les régions de l'Atlantique. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les entreprises qui ont le mieux réussi sont celles qui ont tenu compte d'éléments de base comme l'emplacement, les ouvriers qualifiés et les ressources naturelles.

En général, l'économie des provinces atlantiques repose sur six secteurs: les forêts, les pêches, le tourisme, l'agriculture, les